

Compte-rendu du Conseil d'UFR de physique

Séance du 04 mai 2017

Membres votants présents : Lucie Bouchu, Matteo Cacciari, Arache Djannati-Atai, Catherine Jacquard, François-Olivier Lacaille, Frédéric Lamy, Simona Mei, Melissa Ridel (départ à 15h25), Cécile Roucelle, Véronique Van Elewyck,

Membres représentés : Fabrice Dodu (par Véronique Van Elewyck), Matthias González (par Simona Mei), Edouard Kierlik (par Matteo Cacciari), Melissa Ridel (par Cecile Rousselle après 15h25), Fardet Tanguy (par Frédéric Lamy)

Invités permanents présents : Virginie Dudons, Imane Boucenna

Matteo Cacciari préside la séance. Simona Mei est désignée secrétaire de séance.
La séance débute à 14h15.

1- Campagne Chercheurs invités 2017

Matteo Cacciari informe les membres du conseil qu'une partie des CRCT seront financées par des financements d'accords de partenariat prioritaires avec Singapour et le Brésil.
Les durées demandées ont parfois été scindées en deux ce qui explique le double positionnement de certaines demandes.

Le CUFR valide le classement proposé par le Conseil scientifique de l'UFR.

- 1- ALEXEEV Alexander: 0,5 mois
- 2- CONSELICE Chris: 1 mois
- 3- SORIANO Jordi: 1 mois
- 4- XIONG Qihua: 2 mois
- 5- BATTAGLIA Nicholas: 1 mois
- 6- BERGAMINI MACHADO Ana Amelia: 1 mois
- 7- FRATERNALI Fernando: 0.5 mois
- 8- RUDAK Bronislaw: 0.5 mois
- 9- ACHELRIESS Michael: 0.5 mois
- 10- BOSISIO Luciano: 1 mois
- 11- CUOCO Mario: 0.5 mois
- 12- LIMA Joao: 0.5 mois
- 13- KACZMARSKA Anna: 0.5 mois
- 14- CONSELICE Chris: 1 mois
- 15- BERGAMINI MACHADO Ana Amelia: 1 mois
- 16- RUDAK Bronislaw: 0.5 mois
- 17- KACHELRIESS Michael: 0.5 mois
- 18- LIMA Joao: 0.5 mois
- 19- KACZMARSKA Anna: 0.5 mois
- 20- TSINGANOS Kanaris: 0.5 mois
- 21- STANEVA Galya: 1.5 mois

Le classement est approuvé par 12 voix Pour et 2 Abstentions

2- Discussion sur les demandes CRCT phase locale

Le CUFR discute les demandes de Hassan Peerhossaini (invitation Canada) et Matthias Gonzalez. Les rapports et les conclusions du CS sont lus. Le CUFR donne un avis extrêmement favorable à la demande de CRCT de Matthias Gonzalez et classe deuxième la demande de Hassan Peerhossaini.

Le classement des demandes CRCT pour la phase locale est approuvé à l'unanimité avec une abstention.

3- MCC 2017-2018

Imane Boucenna présente les modifications des MCC (modalités de contrôle des connaissances) pour 2017-2018

- 3 demandes de modifications majeures concernant les maquettes de CPEI, le M1 PFSI et le M2 Systèmes complexes

Master 1

sur le plan pédagogique: Après consultation des étudiants et discussion avec les équipes pédagogiques, le premier semestre de M1 est apparu comme trop chargé en UE fondamentales. Le contenu en connaissance à acquérir est trop important et pénalise les étudiants.

sur le plan organisationnel:

Les étudiants auront toujours 5 UE à effectuer au premier semestre :

- 4 à choisir parmi les UE 1-5. Sinon, ces UE sont inchangées (à part quelques TD supplémentaires en Physique subatomique et Matière condensée).
- 1 UE en mode mineur (UE 6-10) : seul le suivi du cours est requis. Un travail bibliographique ou une interrogation de cours sert à évaluer le travail des étudiants.

Deux semaines après le début du semestre, les étudiants seront amenés à choisir leurs 4 UE majeures ainsi que l'UE prise en mode mineur.

Master 2 Systèmes complexes

L'idée est de fondre en un unique parcours, PCS (Physique des Systèmes Complexes), les parcours existants MSA et PTSC de la spécialité Systèmes Complexes. Ce nouveau parcours coïncidera avec le S3 du Master International "Physics of Complex Systems", double diplôme partagé par les universités UPMC, UPD et U-Psud , le Politecnico de Turin (Italie), la SISSA et l'ICTP de Trieste (Italie).

CPEI

Suite à la disparition du concours CCP-L2 (arrêté publié sur le journal officiel du 28/7/2016), il est proposé de remplacer l'UE d'option de préparation au concours du S4 par une UE de Compléments de mécanique. Ce cours comprend une introduction à la mécanique du solide (cinématique, matrice d'inertie) qui pourrait être présentée de façon plus légère et moins scolaire que dans l'optique de préparation à une épreuve de concours. Cette introduction sera complétée par un approfondissement (par rapport au L1) des problèmes d'oscillations, en regardant des systèmes à plusieurs degrés de liberté, et aussi des oscillateurs non linéaires qui apparaissent assez naturellement et permettraient d'introduire des notions simples mais importantes (stabilité, espace de phase, bifurcations).

Les modifications sont approuvées à l'unanimité avec trois abstentions.

4- Approbation des PV des séances des 12 et 16 janvier 2017 et du 29 mars 2017

Les PV des séances des 12 et 16 janvier 2017 et du 29 mars 2017 sont approuvés à l'unanimité.

Compte-rendu du Conseil d'UFR de physique Séance du 04 mai 2017

5- Point d'informations du Directeur

- Discussion des financements ATER et mission d'enseignement

Actuellement les ATER sont recrutés par l'UFR sur un demi service d'enseignement (demi-ATER), avec un complément de salaire au niveau ATER temps plein financé par le laboratoire pour leur activité de recherche.

Les financements des laboratoires sont variables d'une année à l'autre et il y a donc un risque de ne pas pouvoir reconduire à l'identique les contrats pour une deuxième année.

Cette année l'UFR emploie ~40 moniteurs et 3 demi ATER. Le coût d'un moniteur est 5593 euro/an pour 64h. Un ATER à mi-service (96h) coûte ~26.7k€. Le coût d'un ATER à temps plein est de ~40k€.

Nous sommes d'accord pour garder des contrats de demi-ATER et nous ouvrirons un concours cette année. Le budget total pour les contrats demi-ATER et les missions d'enseignement n'est pas encore connu. Quand nous aurons connaissance de l'enveloppe budgétaire, nous pourrons décider combien de missions d'enseignement et combien de demi-ATER pourront être financés.

Matteo Cacciari pense qu'il est souhaitable de sonder les laboratoires pour savoir s'ils ont la possibilité de prendre en charge le financement du complément de salaire, et de le garantir sur deux ans. Ces candidatures pourront alors être privilégiées.

- Demande renouvellement de la mise en disponibilité de Paul Dommersmes

L'avis du directeur de l'UFR a été demandé pour le renouvellement de la mise en disponibilité de Paul Dommersmes. Le CUFR en est informé.

- Nombre de support de poste à venir

Cette année l'UFR aura trois supports vacants ou susceptibles d'être vacants (2 prof. et 1 MdC) et une dette de poste MdC.

Le CUFR décide de lancer une réflexion sur les postes, comme suggéré lors du CUFR du 16 janvier par Matteo Cacciari (voir le PV du 16 janvier).

- Réunion présentation des EUR

Le CUFR prévoit une réunion de présentation des EUR à fin mai. Le dépôt des dossiers sera le 27 juin.

- Validation de la procédure d'avancement de grade de EC envoyée par mail par Matteo Cacciari le 21/04.

La proposition de Matteo Cacciari, et du bureau de l'UFR, est la suivante :

« Le Conseil Scientifique choisit deux rapporteurs scientifiques externes à Paris Diderot (et au laboratoire du candidat) pour chaque candidat. Cette liste sera vérifiée par le bureau pour conflits d'intérêt éventuels, indisponibilités, etc, et amendée si nécessaire, éventuellement via navette avec le CS. Il sera demandé aux rapporteurs de rendre un avis succinct sur l'activité scientifique du candidat, via quelques phrases, s'appuyant sur les indicateurs usuels (créativité, quantité, impact, mobilité,...) et détaillant points forts et points faibles. Les rapporteurs seront choisis en priorité parmi les membres externes du CS et du CUFR (s'ils sont experts dans la thématique concernée), et on essayera d'attribuer au moins 2-3 dossiers à chaque rapporteur pour faciliter l'homogénéisation des avis et les comparaisons.

Un des deux rapporteurs externes (pour chaque candidat) sera invité à la séance du Conseil d'UFR qui procédera au classement. Les rapporteurs internes à l'UFR, qui étaient déjà intervenus à la séance qui a établi les avis sur l'implication collective et pédagogique, seront également invités. Les rapporteurs présents seront votants. Tous les membres du conseil d'UFR pourront être présents à la séance et pourront s'exprimer.

Seulement les EC/C de rang A voteront pour les candidats de rang A, et seulement les EC/C voteront pour les EC de rangs B, conformément à nos pratiques (voir par exemple http://www.physique.univ-paris-diderot.fr/IMG/pdf/cr_ufr_08062015.pdf) et aux réglementations. »

Mélissa Ridet regrette qu'il n'y ait pas eu d'échanges autres que mails sur ce sujet. Matteo Cacciari répond qu'à l'avenir une discussion devra être engagée.

La proposition est approuvée à l'unanimité avec quatre abstentions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.